

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	11 ^{ème}
Nom de site	ST AMBROISE	Numéro	62U8
Adresse du site	8, passage Saint Pierre Amelot	Hauteur	R+5 (34.85m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	18/02/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	07/12/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	07/02/2021

Historique et contexte

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 46°, 144°, et 287°		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans un rayon de 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	néant
Estimation	2G/3G/4G : 46° < 4V/m - 144° < 4V/m - 287° < 5V/m 5G : 46° < 2V/m - 144° < 2V/m - 287° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	35.46m (46 et 144°) 36.86m (287°)		

Incidence visuelle

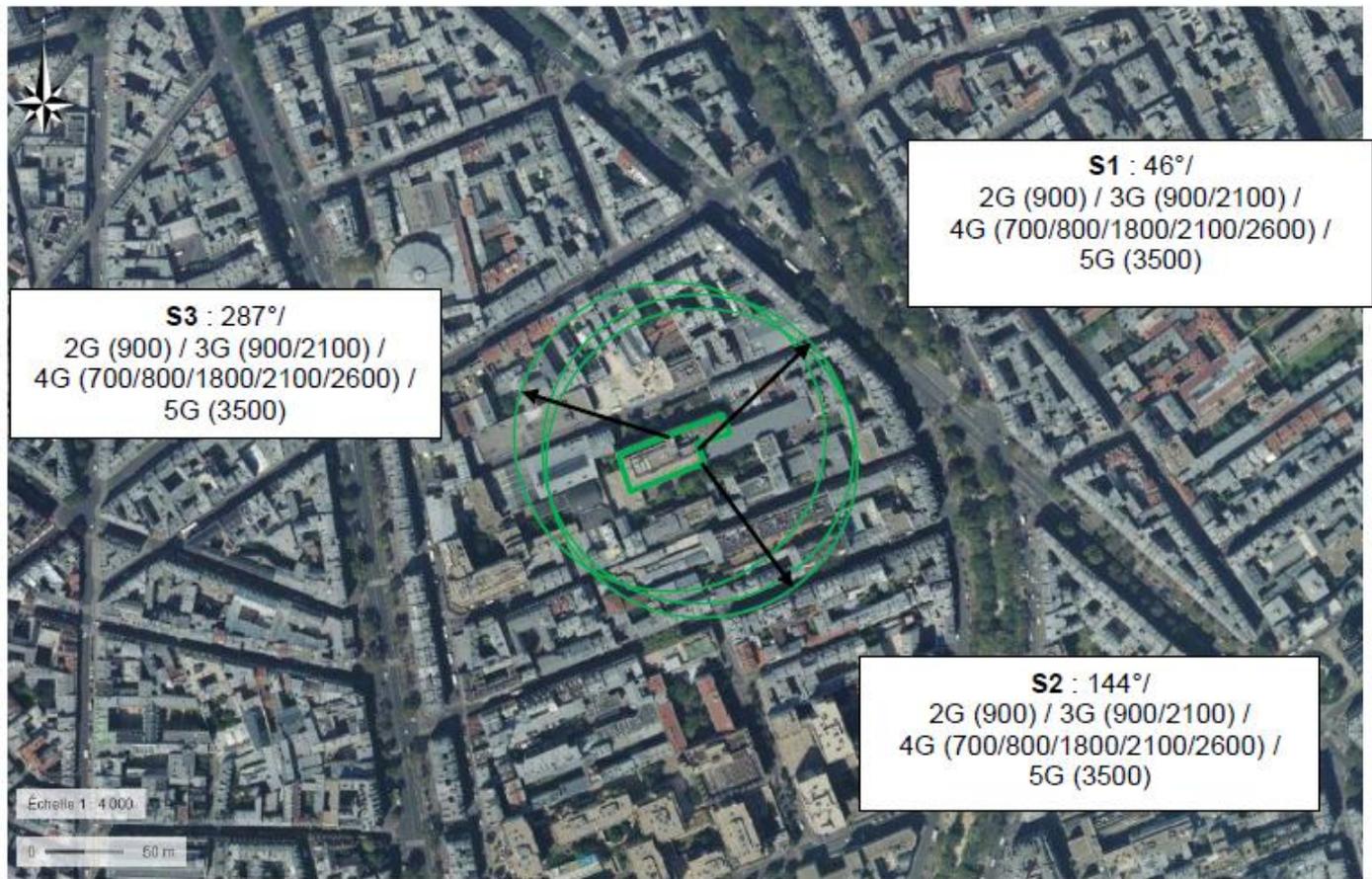
Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 46°, 144° et 287° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

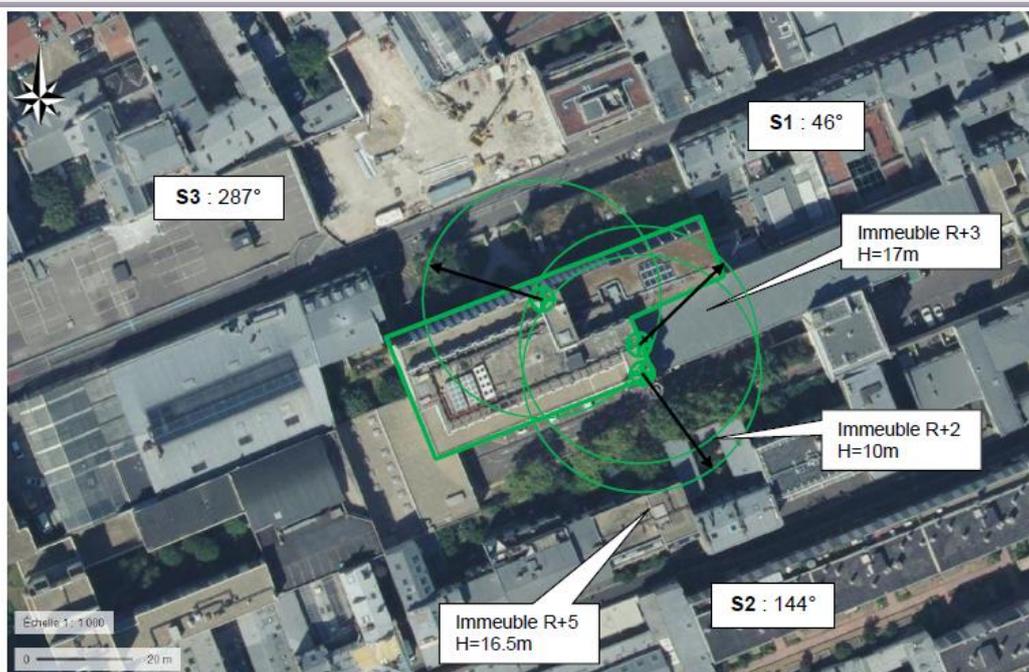
Avis Mairie d'arrondissement :	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 46°	Azimut 144°	Azimut 287°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 3 et 4	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	19.50	19.50	28.50

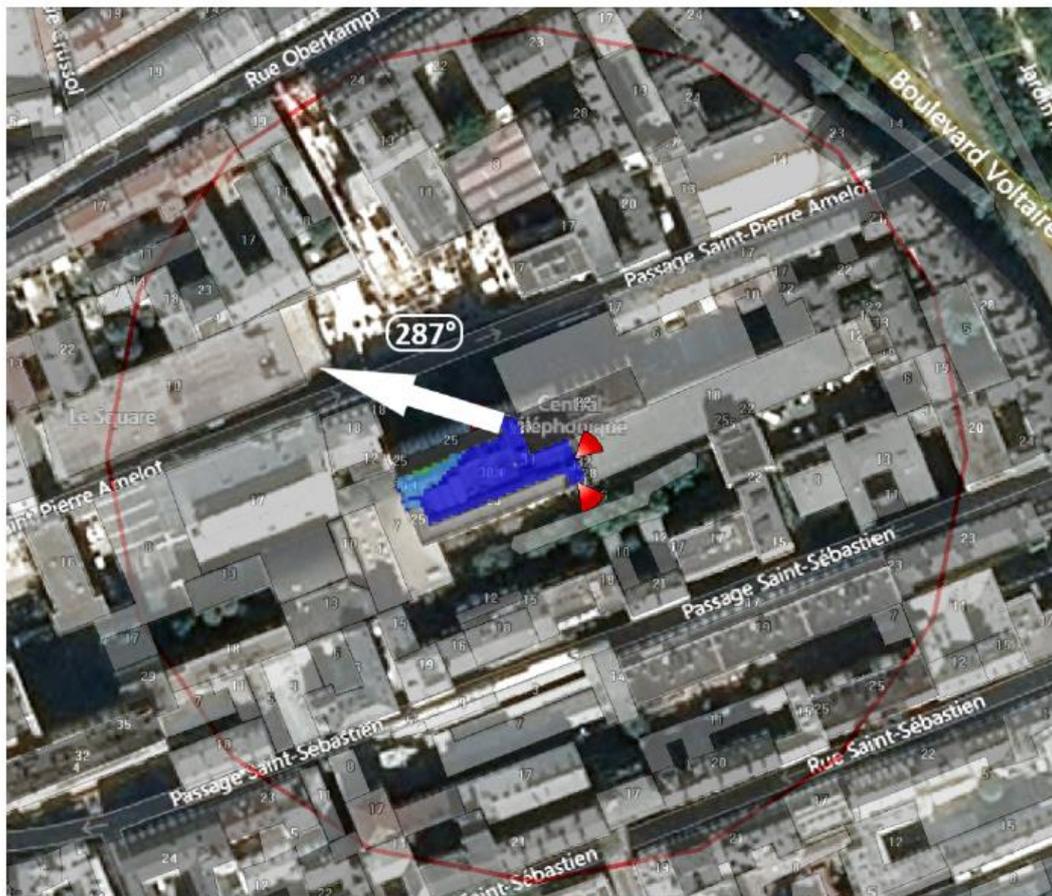
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

	Azimut 46°	Azimut 144°	Azimut 287°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 1 et 2	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	22.50	25.50	28.50

Azimut 287°

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 287, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 46° :



Azimut 144° :



Azimut 287° :

